

# Rapport Annuel 2017



Réunion des Mutuelles d'Assurances  
Régionales

# Sommaire

---

## Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales

---

- Organisation page 2
- Rapport du Conseil d'Administration page 3
- Comptes sociaux REMA 2016 page 5
  - Compte de résultat page 5
  - Bilan page 7
  - Engagements page 9
  - Annexe aux comptes sociaux page 10
  
- Placements page 24
  - Etat récapitulatif des placements page 24
  - Etat détaillé des placements page 25
  
- Résolutions page 27

# REMA

## Conseil d'Administration au 31 décembre 2017

<b>Bureau :</b>	<b>Autres administrateurs</b>
<b>Pierre FRANCOIS</b> Président	<b>Jean-Pierre LELIEVRE</b>
<b>Alain TEMPELAERE</b> Président d'Honneur	<b>Jean-Yves DEBALLON</b>
<b>Jacques ISAMBERT</b> Vice-Président	<b>Eric LE BARON</b>
<b>Michel SERRURIER</b> Vice-Président	<b>Monique LUCE</b>
<b>Marc COHEN</b>	<b>Dominique MARIE</b>
<b>Charles RELECOM</b>	<b>Aurélie DORE</b>
	<b>Marie-Hélène POIRIER</b> Secrétaire du Conseil
	<b>Olivier LACOSTE LAGRANGE</b> Administrateur représentant les salariés

## Comité d'Audit et des Risques

**Jacques ISAMBERT**  
Président

Membres :

**Marc COHEN**  
**Marie-Hélène POIRIER**  
**Aurélie DORE**

## Dirigeants effectifs

**Pierre François**  
Président du Conseil

**Alexandre Vercher**  
Directeur général

## Fonctions clés

**Alexandre VERCHER**  
Resp. de la fonction Gestion des Risques

**Aurélie DORE**  
Resp. de la fonction Actuarielle

**Marie-Hélène POIRIER**  
Resp. de la fonction Conformité

**Jacques ISAMBERT**  
Resp. de la fonction Audit Interne

## Commissaires aux comptes

**Titulaires :**  
**PricewaterhouseCoopers Audit S.A.**  
63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine  
Représentée par Alain DELAGE  
En fonction jusqu'en 2022

# Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2018

---

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre société au cours de l'exercice 2017, 17<sup>ème</sup> année d'activité de la REMA depuis la fusion de la MACI et des ASSURANCES MUTUELLES D'EURE ET LOIR, et pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat.

## LES COTISATIONS

Notre chiffre d'affaires (*cotisations émises nettes d'annulations*) s'est élevé à la somme de 36 098 K€, soit une augmentation de 7,9 % par rapport à l'année 2016. Celle-ci est principalement due à la progression des affaires en animaux (+ 2 722 K€) par rapport à 2016.

Au 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires Santé représente 18 440 K€ soit 51 % du chiffre d'affaires total de la REMA.

La branche Dommages s'élève à 17 658 K€ dont 14 217 K€ en animaux contre 15 049 K€ en 2016, soit une hausse de 17,3 % (en baisse de 3,18 % hors Animaux).

Les cotisations brutes acquises à l'exercice qui s'élèvent à 36 058 K€, ont augmenté de 9 %, la branche Santé enregistrant une progression de 8,8%.

Si l'on retire les cotisations cédées aux réassureurs (27 857 K€), le montant des cotisations nettes acquises à l'exercice s'élève à la somme de 8 201 K€, soit une augmentation de 33,48 % par rapport à l'exercice 2016.

## LES SINISTRES

La charge brute des sinistres se monte à 19 542 K€ soit une diminution de 6,3 % par rapport à 2016.

Le rapport Sinistres sur Cotisations (S/C) est donc de 54,20 % contre 62,91 % en 2016.

La branche Dommages enregistre une augmentation de la sinistralité de 14,96 % (8 701 K€ en 2017 contre 7 573 K€ en 2016). Cette augmentation provient des contrats animaux dont la sinistralité est en hausse de 20,05 %.

Hors animaux la charge de sinistres est en baisse de 7.46 %.

La branche Santé enregistre une baisse de sa sinistralité de 17.91 % (10 841 K€ en 2017 contre 13 276 K€ l'an dernier).

## LA REASSURANCE

Les cotisations cédées (27 857 K€) augmentent de 3,19 % principalement en raison du développement de la branche Animaux, la réassurance en dommages n'intervenant qu'à hauteur de 761 K€ équivalent à 2016.

Le montant des sinistres pris en charge par la réassurance s'élève à 14 649 K€ contre 17 039 K€ en 2016.

Les commissions reçues des réassureurs s'élèvent au 31 décembre 2017 à 13 657 K€ dont 5 838 K€ provenant de la branche Santé et 7 733 K€ pour les contrats animaux et le reste 86 K€ pour le « Dommage ».

De ce fait, le résultat de la réassurance a un impact positif de 449 K€ contre une charge de 2 485 K€ en 2016.

Le rapport Sinistres sur Cotisations net de réassurances est donc de 52,95 % contre 70,4 % en 2016.

## LES CHARGES TECHNIQUES DE FONCTIONNEMENT

Pour l'année 2017, les frais d'acquisition, d'administration ainsi que le solde des autres charges et produits techniques de la REMA, s'élèvent à 4 005 K€, contre 3 029 K€ pour l'exercice 2016, soit une hausse de 32,2 %.

Dans ces charges techniques, les frais généraux ont enregistré une diminution de 11,4 %.

## RESULTAT TECHNIQUE

Le résultat technique constaté en 2017 est une perte de 670 K€ contre 52 K€ en 2016.

A noter que la branche « Santé » dans sa phase de développement, présente une perte de 903 K€, la branche « Dommages aux biens » enregistre respectivement, pour les « Particuliers » : une perte de 277 K€, pour les « Professionnels » : un profit de 409 K€, pour les « Agricoles » : un profit de 55 K€, pour les « Catastrophes Naturelles » : une perte de 23 K€, et pour la « Protection Juridique » : un excédent de 69 K€.

## LES PLACEMENTS

Les produits nets de placements représentent un montant de 1 145 K€, à comparer à un total de 1 226 K€ en 2016, soit une diminution de 6,6 %.

A la fin de l'exercice 2017, l'allocation du portefeuille en valeur de réalisation présente un portefeuille d'obligations en baisse et d'actions en légère augmentation par rapport l'allocation de l'exercice 2016 :

- **67,57 %** (69,52 % fin déc. 2016) en obligations et produits monétaires
- **27,38 %** (25,28 % fin déc. 2016) en actions, OPCVM actions et OPCVM de gestion alternative
- **0,16 %** (0,16 % fin déc. 2016) pour WILHELM et DOMUS
- **4,89 %** (5,04 % fin déc. 2016) pour l'immobilier

Au 31 décembre 2017, à l'actif du bilan, les placements de la REMA, en valeur comptable, s'élèvent à 28 277 K€ contre 27 620 K€ fin 2016, soit une augmentation de 2,4 %.

En valeur de réalisation, ceux-ci représentent 33 815 K€ contre 33 418 K€ l'année dernière, faisant ressortir un montant de plus-values latentes de 6 032 K€ contre 6 252 K€ fin 2016, soit une baisse de 3,5 %.

## RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2017 présente un bénéfice de 187 K€, à comparer à un bénéfice de 263 K€ pour l'exercice 2016.

## PROSPECTIVE

Compte tenu de l'importance de ses fonds propres (20 M€), la REMA a les moyens de garantir la sécurité et la confiance de ses sociétaires et de se développer.

# COMPTES SOCIAUX (en milliers d'euros)

# Compte de résultat

(En milliers d'euros)

Compte technique de l'assurance non-vie		Opérations Brutes 31/12/2017	Cessions et Rétrocessions 31/12/2017	Opérations Nettes 31/12/2017	Opérations Nettes (n-1) 31/12/2016	
1.	Primes acquises :	<b>36 058</b>	<b>27 857</b>	<b>8 201</b>	<b>6 144</b>	
1 a	Primes	+	36 098	27 885	8 213	6 130
1 b	Variation des primes non acquises	+/-	-40	-28	-12	14
2.	Produit des placements alloués		<b>269</b>	<b>269</b>	<b>854</b>	
3.	Autres produits techniques	+				
4.	Charges des sinistres :	<b>20 005</b>	<b>14 649</b>	<b>5 356</b>	<b>3 897</b>	
4 a	Prestations et frais payés	-	20 570	15 149	5 421	3 658
4 b	Charges des provisions pour sinistres	+/-	-565	-500	-65	239
5.	Charges des autres provisions techniques	+/-				-14
6.	Participations aux résultats	-	<b>384</b>	<b>360</b>	<b>24</b>	
7.	Frais d'acquisition et d'administration :	<b>17 059</b>	<b>13 296</b>	<b>3 763</b>	<b>2 644</b>	
7 a	Frais d'acquisition	-	13 232		13 232	6 430
7 b	Frais d'administration	-	3 827		3 827	3 549
7 c	Commissions reçues des réassureurs	+		13 296	-13 296	-7 335
8.	Autres charges techniques	-	<b>242</b>	<b>242</b>	<b>385</b>	
9.	Variation de la provision pour égalisation	+/-	-244		-244	<b>138</b>
	<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>		<b>-1 119</b>	<b>-448</b>	<b>-671</b>	<b>-52</b>

# Compte de résultat

(suite)

(En milliers d'euros)

Compte non technique		Opérations nettes 2017	Opérations nettes 2016
1. Résultat technique de l'assurance non-vie		-671	-52
2. Résultat technique de l'assurance vie			
3. Produits des placements :		<b>1 549</b>	<b>1 665</b>
3 a Revenus des placements	+	883	908
3 b Autres produits des placements	+	18	100
3 c Profits provenant de la réalisation des placements	+	648	657
4. Produits des placements alloués	+		
5. Charges des placements :		<b>404</b>	<b>439</b>
5 a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-	102	86
5 b Autres charges des placements	-	296	340
5 c Pertes provenant de la réalisation des placements	-	6	13
6. Produits des placements transférés	-	<b>269</b>	<b>854</b>
7. Autres produits non techniques	+	<b>20</b>	<b>18</b>
8. Autres charges non techniques	-	<b>38</b>	<b>79</b>
9. Résultat exceptionnel :			<b>4</b>
9 a Produits exceptionnels	+		6
9 b Charges exceptionnelles	-		2
10. Participation des salariés	-		
11. Impôt sur les bénéfices	-		
<b>12. Résultat de l'exercice</b>		<b>187</b>	<b>263</b>

# Bilan

(En milliers d'euros)

Actif	Montants Bruts	Amortissements et provisions pour dépréciation	Montants nets au 31.12.2017	Montants nets au 31.12.2016
<b>1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège</b>				
<b>2. Actifs incorporels</b>	<b>35</b>	<b>35</b>		<b>7</b>
<b>3. Placements :</b>	<b>29 341</b>	<b>1 064</b>	<b>28 277</b>	<b>27 620</b>
3a Terrains et constructions	1 646	1 064	582	514
3b Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	108		108	108
3c Autres placements	27 587		27 587	26 998
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
<b>4. Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte</b>				
<b>5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :</b>	<b>4 775</b>		<b>4 775</b>	<b>5 207</b>
5a Provisions pour primes non acquises	367		367	338
5b Provisions d'assurance-vie				
5c Provisions pour sinistres (vie)				
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	3 953		3 953	4 453
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	455		455	416
5g Provisions d'égalisation				
5h Autres provisions techniques (vie)				
5i Autres provisions techniques (non-vie)				
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte				
<b>6. Créances :</b>	<b>1 929</b>	<b>102</b>	<b>1 827</b>	<b>1 199</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :				
- 6aa Primes acquises non émises	4		4	2
- 6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	975	102	873	814
6b Créances nées d'opérations de réassurance	911		911	8
6c Autres créances :				
- 6ca Personnel				
- 6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	33		33	28
- 6cc Débiteurs divers	6		6	347
6d Capital appelé non versé				
<b>7. Autres actifs :</b>	<b>1 142</b>	<b>110</b>	<b>1 032</b>	<b>859</b>
7a Actifs corporels d'exploitation	699	110	589	609
7b Comptes courants et caisse	443		443	250
7c Actions propres				
<b>8. Comptes de régularisation - Actif :</b>	<b>3 357</b>		<b>3 357</b>	<b>4 671</b>
8a Intérêts et loyers acquis non échus	303		303	317
8b Frais d'acquisition reportés	3 006		3 006	4 307
8c Autres comptes de régularisation	48		48	47
<b>9. Différence de conversion</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>33</b>
<b>Total de l'Actif</b>			<b>39 269</b>	<b>39 596</b>



Passif	Montants nets au 31.12.2017	Montants nets au 31.12.2016
<b>1. Capitaux propres :</b>	<b>20 403</b>	<b>20 216</b>
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	838	838
1b Primes liées au capital social	171	171
1c Réserves de réévaluation	229	229
1d Autres réserves	17 135	17 135
1e Report à nouveau	1 843	1 580
1f Résultat de l'exercice	187	263
<b>2. Passifs subordonnés</b>		
<b>3. Provisions techniques brutes :</b>	<b>11 053</b>	<b>11 759</b>
3a Provisions pour primes non acquises	731	692
3b Provisions d'assurance-vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	9 443	10 007
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	479	416
3g Provisions pour égalisation	400	644
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)		
<b>4. Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>		
<b>5. Provisions pour risques et charges</b>	<b>72</b>	<b>68</b>
<b>6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>	<b>1 726</b>	<b>1 468</b>
<b>7. Autres dettes :</b>	<b>3 069</b>	<b>2 465</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	863	66
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	397	455
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers les établissements de crédit		31
7e Autres dettes :		
- 7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
- 7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	2	2
- 7ec Personnel	31	29
- 7ed Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 253	1 086
- 7ee Créanciers divers	523	796
<b>8. Comptes de régularisation - Passif</b>	<b>2 944</b>	<b>3 619</b>
<b>9. Différence de conversion</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Total du passif</b>	<b>39 269</b>	<b>39 596</b>

## Tableau des Engagements (En milliers d'euros)

Engagements	31.12.2017	31.12.2016	Variation
<b>Engagement reçu</b>	<b>1 425</b>	<b>1 266</b>	<b>159</b>
IFT	1 425	1 266	159
<b>Engagement donné</b>	<b>39</b>	<b>10</b>	<b>29</b>
Contrat de locations de véhicule de Société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL	39	10	29

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(en milliers d'euros)

---

La présente annexe est établie conformément aux dispositions prévues par les principes comptables généraux prévus aux articles L. 123-12 à L.123-22 du Code de commerce, le Code des assurances et le règlement ANC N°2015-11 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance

## I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2017, REMA a noué de nouveaux partenariats sur les produits Frais de Soins, et les produits destinés aux Frais de soins des Animaux. Grâce à ces accords, REMA poursuit son développement sur l'ensemble du territoire français.

## II - INFORMATIONS SUR LES CHOIX DES METHODES UTILISEES

### 1°) PRINCIPES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros. L'exercice comptable a une durée de 12 mois du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2017 ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, de non compensation, de la continuité d'exploitation et de l'indépendance des exercices.

### A) POSTES DU BILAN

#### - Actifs Incorporels

Ce poste comprend notamment les logiciels.

Pour respecter la réglementation comptable, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'acquisition des immobilisations figurent dans des comptes de régularisation - actif.

#### - Placements Immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de Sociétés Civiles Immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, conformément aux règlements du CRC 2002-10 et 2004-06, la société a appliqué la méthode par composant sur son parc immobilier. La méthode prospective a été retenue : la valeur nette comptable des immeubles au 01.01.2005 a été répartie entre les différents composants les constituant.

Les composants retenus et leur durée d'amortissement (selon la méthode linéaire) sont les suivants :

- Gros œuvre : 80 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 25 ans
- Second œuvre : 15 ans

A l'exception des immeubles du 48 rue Gambetta à Châteaudun et du 27 rue Docteur Gibert à Chartres qui, de construction récente, sont amortis selon la même méthode mais sur des durées différentes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Clos et couvert : 30 ans
- Lots techniques : 20 ans
- Second œuvre : 25 ans

La valeur du terrain lorsqu'elle n'est pas indiquée dans l'acte de vente, est déterminée selon la quote-part de la charge foncière dans la valeur de réalisation définie lors de l'expertise foncière réalisée le 31 décembre 2004 et déduite de la valeur résiduelle du 31 décembre 2004.

La valeur de réalisation des immeubles qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales, actualisées annuellement, conformément à la réglementation.

#### **- Placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation**

Les titres de participation figurant à l'actif de la société correspondent aux titres de placement détenus dans des sociétés ayant vocation à rester durablement dans le portefeuille de la société et dans lesquelles cette dernière exerce une influence notable en raison de leur caractère stratégique.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique.

#### **- Autres placements**

Les titres à revenus fixes répondants à la définition de l'article R.343-9 font l'objet d'une correction de valeur par amortissement actuariel ou linéaire de la décote/surcote sur leur durée résiduelle de vie.

Il s'agit des valeurs amortissables suivantes (1°, 2° et 2° bis de l'article R.332-2) :

- obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des états membres de l'OCDE ;
- obligations, parts de fonds communs de créances et titres participatifs inscrits à la cote de la bourse d'un Etat membre de l'OCDE ;
- titres de créances négociables émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE.

La prime ou la décote représente la différence arithmétique entre le prix d'achat et la valeur de remboursement du titre.

Les amortissements cumulés figurent en compte de régularisation au passif du bilan. La variation de l'exercice figure en autres produits et autres charges de placement du compte de résultat.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'Article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

Une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques est constituée lorsque la valeur globale de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable de l'ensemble des titres et immeubles relevant de l'article R.343-10 du Code des Assurances. La société n'a pas eu à constater une telle provision en 2017.

La REMA n'a pas d'exposition à la dette souveraine grecque. Les titres de certains pays périphériques de la zone euro (Espagne, Irlande, Italie, Portugal) n'ont pas fait l'objet de dépréciation dans la mesure où il n'existe pas de défaut avéré au 31 décembre 2017.

### - **Provision pour dépréciation**

Pour les titres relevant de l'article R.343-10, une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la dépréciation a un caractère durable. Cette provision est déterminée selon les modalités de l'Avis N° 2002-F du 18 décembre 2002 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité.

Un changement de méthode comptable sur les titres amortissables classés en R.343-10 est appliqué suite à la réforme introduite par le décret du 2 août 2013 dont l'objectif est de modifier le cadre prudentiel pour permettre aux entreprises d'assurances de participer au financement de l'économie au travers de prêts aux entreprises et aux collectivités publiques.

Cet élargissement de la liste des actifs admissibles en représentation des engagements techniques a conduit l'ANC à adapter le cadre comptable défini à l'article R.343-10 du code des assurances applicable à ce type d'actif, en adoptant le règlement n° 2013-03 du 13 décembre 2013. Ces textes définissent les nouvelles règles applicables dès la clôture au 31 décembre 2013, s'agissant de :

- l'assiette de calcul de la PRE
- l'application du régime de la surcote/décote aux titres amortissables classés en R.343-10
- les modalités de provisionnement des valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10

L'impact de ces textes sur les comptes au 31 décembre 2017 n'est pas significatif.

Conformément aux recommandations du CNC et de l'ACP du 15 décembre 2008, de porter le critère de présomption de dépréciation à caractère durable de 20% à 30% de moins-values latentes des placements sur 6 mois consécutifs, nous avons retenu pour cette année 2017, le critère de 20%.

Au 31 décembre 2017, aucune provision pour dépréciation à caractère durable n'a été constituée.

### - **Créances**

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées pour les montants anciens non recouverts ou chaque fois que des risques de non recouvrement existent.

### - **Créances nées d'opérations d'assurance directe**

Elles sont essentiellement constituées des soldes débiteurs des assurés et des courtiers en gestion déléguée qui sont comptabilisés à leur valeur nominale ainsi que les indemnités compensatrices à recevoir sur des portefeuilles agent.

La provision pour dépréciation des indemnités compensatrices de portefeuille concerne l'agence de Maintenon pour 68 K€ et l'agence d'Epernon pour 34 K€

### - **Autres Créances**

Elles concernent essentiellement les créances envers l'état (crédit impôt à recevoir) .

### - **Autres Actifs**

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels, sur le mode linéaire, selon les durées suivantes :

- Agencements de 5 à 33,33 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau et informatique de 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 1 à 10 ans

## - Comptes de régularisation :

### - Frais d'acquisition reportés

Conformément à l'article R 332-33 du code des assurances, la société procède lors de l'inventaire à l'évaluation des frais d'acquisition de contrats reportés sur le ou les exercices suivants.

- ce calcul est réalisé par branche d'assurances et le cumul est porté à l'actif du bilan.
- sur chaque catégorie d'assurance, est appliqué sur le montant des cotisations à reporter, le rapport frais d'acquisition / cotisations émises.
- ce calcul s'applique à la branche Santé à hauteur de 2 603 K€ et sur la branche Dommages à hauteur de 403 K€ dont 364 K€ sur les produits animaux.

### - Autres comptes de régularisation

A l'actif, ils concernent les intérêts courus acquis et non échus du portefeuille de placements pour 303 K€ et les différences sur prix de remboursement à percevoir sur obligations pour 9 K€, les charges constatées de 4 K€.

Au 31 décembre 2017, des lignes de produits IFT (dérivés actions) sont comptabilisées sur la couverture des lignes NESTLE et ROYAL DUTCH – SHELL.

Les IFT sont constatées en valeur nette comptable pour 34 K€.

Au passif, ce poste de 2 943 K€ se compose de 537 K€ d'amortissement de la différence sur le prix de remboursement des obligations et de 2 407 K€ de frais d'acquisition de réassurance Santé et Animaux reportés.

### Différence de conversion

Les opérations en devises sont converties en euros d'après le cours de change du jour d'inventaire. Les différences de conversion figurent à l'actif ou au passif. En cas de perte latente, une provision pour perte de change est constituée à hauteur du même montant.

De nouvelles règles comptables relatives à la comptabilisation des opérations en devises sont applicables à compter de l'exercice 2008. Ces règles formalisées dans l'avis CNC n°2007-2 ont été déclinées sous forme de 4 règlements du CRC, notamment le CRC n°2007-07 du 14 décembre 2007. La REMA, au 31 décembre 2017 a constaté une différence de conversion à son actif de 1 K€ et à son Passif de 2 K€.

### - Provision pour risques et charges

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, la REMA a décidé de provisionner les engagements sociaux conformément à la recommandation CNC n°2003-R-01 du 1<sup>er</sup> avril 2003.

L'évaluation des engagements a été effectuée selon la méthode des « unités de crédits projetées », fondée sur le salaire de fin de carrière et le prorata des droits au terme.

A la fin de l'exercice 2017, la provision constituée est de 72 K contre 68 K€ au 31 décembre 2016. Une dotation de 4 € a été comptabilisée sur l'exercice 2017 et aucun n'a été utilisé.

### - Provisions Techniques

Au 31 Décembre 2017, les provisions techniques brutes s'élèvent à 11 053 K€ :

- **La provision pour primes non acquises** est destinée à constater pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises doivent évaluer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance, les provisions pour primes acquises relatives aux contrats en cours. Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime correspondant à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans le chiffre d'affaires de la période.

Cette provision est calculée sur la base de la méthode du prorata temporis et porte sur la prime commerciale, c'est-à-dire la prime de risque majorée des différents chargements.

Les contrats Santé souscrits sont des contrats annuels à fractionnement mensuel, donc non annualisés et ne donnent pas ou très peu, lieu à de la PPNA.

En effet, à la prime émise mensuelle, correspond une période de garantie mensuelle ; La PPNA ne peut donc pas être supérieure à 1/12<sup>ème</sup> de la prime annuelle et ce, seulement dans le cas où la prime est émise en fin de mois.

Au 31 décembre 2017, son montant est de 731 K€.

- **Les provisions pour sinistres non vie** sont déterminées par rapport à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement pour un montant total de 6 728 K€ dont 3 928 K€ sur la Santé.
- une provision de gestion destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes – son montant s'élève à 312 K€.
- une provision pour recours à encaisser s'élevant à 71 K€.

La méthode d'évaluation (hors UMAC) pour l'exercice 2017 est établie d'après l'état réel des dossiers sinistres pour lesquels un recours certain a été exercé mais non encaissé.

- **La provision pour participation aux bénéfices**

Un accord de participation au bénéfice existe entre REMA et un délégataire en assurances Animaux. Une provision correspondant à cette charge future est comptabilisée à hauteur de 479 K€ au 31 décembre 2017.

- **La provision pour égalisation** est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques : tempête, gel, catastrophes naturelles, attentats, pollution, atomique, aviation.

Sur l'exercice 2017, une reprise de la provision a été constatée à hauteur de 76 K€ sur la branche « Tempêtes », une reprise de 78 K€ a été comptabilisée sur la branche « Attentats » et une reprise de 86 K€ a également été enregistrée sur en « Catastrophes Naturelles ».

- **La provision pour risques en cours :**

Les entreprises doivent, lors de chaque arrêté comptable évaluer et comptabiliser si nécessaire les provisions pour risques en cours relatives aux contrats en cours.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, l'entreprise calcule, pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisitions imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; Elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler

et de la provision pour primes non acquises ; Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Aucune provision n'a été constituée sur l'exercice 2017, les rapports étant tous inférieurs à 100 %.

#### **- Dettes pour dépôts espèces reçus des réassureurs**

Ce poste contient le dépôt de stabilité constitué en espèces chez la REMA en application des dispositions prévues par l'avenant N°6 du traité « STOP LOSS à prime inversée » en couverture de bilan conclu avec notre réassureur SwissLife Assurance de Biens.

Les modalités de fonctionnement de ce dépôt sont les suivantes :

- En cas de résultat bénéficiaire, 70% du bénéfice est reversé dans un fonds de stabilité qui est plafonné à 2 fois la priorité de nos XL.
- En cas de perte, l'intégralité du déficit serait mise à la charge de ce fonds.

Le dépôt de stabilité de 1 011 K€ à fin 2016, a fait l'objet d'une dotation sur l'exercice 2017 à hauteur de 163 K€ ; Son solde au 31 décembre 2017 s'élève à 1 274 K€.

Le dépôt de stabilité est rémunéré à raison de 95% du TMO de l'année. Au titre de l'exercice 2017, il a été rémunéré à 1 % soit une charge de 10 K€.

## **B) COMPTE DE RESULTAT**

### **Produits Financiers**

Le résultat de la gestion des placements est ventilé entre :

- les produits générés par le placement de fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans la partie opérations techniques sous le libellé « produits de placements alloués » pour un montant de 269 K€ pour 2017.
- les produits générés par le placement de fonds provenant des fonds propres et qui sont placés dans la partie « opérations non techniques ».

La quote-part de ces produits nets relative aux provisions techniques fait l'objet d'un transfert du compte non technique vers le compte technique non-vie.

Cette quote-part est déterminée selon les modalités réglementaires (globalement, en proportion des provisions techniques et des fonds propres).

### **Crédit d'impôt compétitivité emploi (C.I.C.E.)**

Le montant du crédit d'impôt compétitivité emploi calculé sur l'assiette de la masse salariale de la REMA qui a fait l'objet d'une déclaration à l'URSSAF en 2017, s'établit à 7 K€. Ce crédit d'impôt sera ajouté au solde des créances reportables du fait de la non-imposition de la REMA sur l'exercice 2017.

### **Classement des charges**

En cours d'exercice, les charges relatives aux frais généraux, non affectables par destination, sont comptabilisées dans des comptes par nature, au fur et à mesure de leur engagement.

Lors de l'arrêté, ces comptes sont soldés par affectation des charges vers des comptes de charges par destination.

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.



- pour celles ayant plusieurs destinations et celles non directement affectables, utilisation par la société de clés de répartition basées sur des critères quantitatifs et objectifs.

Les charges sont ainsi réparties entre les différentes destinations prévues par la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres,
- frais d'acquisition,
- frais d'administration,
- autres charges techniques,
- charges de placements,
- charges non techniques.

Une révision des clés de répartition a été réalisée sur l'exercice 2017.

#### **Honoraires des commissaires aux comptes**

Au titre du contrôle légal annuel des comptes, la REMA a réglé sur l'exercice 2017, les honoraires d'audit de l'exercice 2016, provisionnés à hauteur de 30 K€ sur l'exercice précédent, aux commissaires aux comptes soit respectivement la somme de 18 K€ au cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS et 18 K€ au cabinet Thierry MOREL Associés.

Pour l'audit de contrôle de 2017, une provision de 27 K€ a été constituée à la fin de l'exercice.

#### **Rémunérations alloués aux organes d'administration**

Au de l'exercice 2017, REMA a versé 30 K€ au titre de l'allocation aux membres du conseil d'administration.

### **C) HORS BILAN**

L'entreprise a recensé les engagements donnés et reçus selon les dispositions en vigueur.

En décembre 2017, la Société a renouvelé le contrat de location de véhicule de société sur une durée de 48 mois auprès de la Société ARVAL. Au 31 décembre 2017, le montant restant à payer était de 38 K€ Ce contrat représente un engagement donné de 38 K€.

La REMA est bénéficiaire au 31 décembre 2017, d'un engagement reçu sur IFT de 1425 K€.

### **2°) DÉROGATION AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PLAN COMPTABLE**

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du Plan Comptable.

## **III - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Néant.

## IV - NOTES D'INFORMATIONS

### 1°) INFORMATIONS SUR LE BILAN

#### Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif immobilisé

	MOUVEMENTS				AMORTISSEMENTS et PROVISIONS				
	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions 2017	Cessions 2017	Valeur Brute au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016	Dotations 2017	Reprise 2017	Montant au 31/12/2017	Valeur Nette Au Bilan
2 Actifs incorporels	35			35	28	7		35	-
3a Terrains et constructions	1 561	85		1 646	1 047	17		1 064	582
3b Placements Entreprises liées	107			107	-			-	107
3c Autres placements	26 998	17 630	17 041	27 587	-			-	27 587
7a Actifs corporels	716	4	21	699	107	3		110	589
<b>Total Général</b>	<b>29 417</b>	<b>17 719</b>	<b>17 062</b>	<b>30 074</b>	<b>1 182</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>1 209</b>	<b>28 865</b>

#### Tableau de variation des capitaux propres

	Fonds d'établissement	Primes liées au capital social	Réserves de réévaluation	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
<b>Situation à la clôture N-1</b>	838	171	229	17 135	1 580	263	20 216
- Affectation du résultat N-1					263	- 263	-
- Dotation de la réserve de capitalisation							-
- Résultat N						187	187
<b>Situation à la clôture N</b>	<b>838</b>	<b>171</b>	<b>229</b>	<b>17 135</b>	<b>1 843</b>	<b>187</b>	<b>20 403</b>

## Tableau des créances et dettes au 31 Décembre 2017

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ; une provision pour dépréciation est calculée individuellement pour tenir compte des risques encourus.

CREANCES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Primes acquises et non émises	4	-	4	4	-	-
Créances assurances directes	975	102	873	873	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	911	-	911	911	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
Etat et autres organismes sociaux	33	-	33	33	-	-
Débiteurs divers	6	-	6	6	-	-
<b>Total Créances</b>	<b>1 929</b>	<b>102</b>	<b>1 827</b>	<b>1 827</b>	-	-

DETTES	Valeur Brute	Provision Pour dépréciation	Valeur Nette	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	863	-	863	863	-	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	397	-	397	397	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	2	-	2	2	-	-
Personnel	31	-	31	31	-	-
Etat et autres Organismes publics	1 253	-	1 253	1 253	-	-
Créanciers divers	523	-	523	523	-	-
<b>Total Dettes</b>	<b>3 069</b>	-	<b>3 069</b>	<b>3 069</b>	-	-

## 2°) INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'INVENTAIRE	Exercice de SURVENANCE					
	2013 n - 4	2014 n - 3	2015 n - 2	2016 n - 1	2017 N	
<b>2015</b>	Règlements	3 072	6 108	5 624		
	Provisions	303	387	1 892		
	<b>Total sinistres</b>	<b>3 375</b>	<b>6 495</b>	<b>7 516</b>		
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 475</b>	<b>9 240</b>	<b>11 948</b>		
	% S / P	75,42	70,29	62,91		
<b>2016</b>	Règlements	3 094	6 261	6 909	15 940	
	Provisions	185	116	733	5 362	
	<b>Total sinistres</b>	<b>3 279</b>	<b>6 377</b>	<b>7 642</b>	<b>21 302</b>	
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 475</b>	<b>9 237</b>	<b>11 978</b>	<b>32 904</b>	
	% S / P	73,27	69,04	63,80	64,74	
<b>2017</b>	Règlements	3 122	6 286	7 189	18 065	17 805
	Provisions	69	34	150	2 269	3 780
	<b>Total sinistres</b>	<b>3 191</b>	<b>6 320</b>	<b>7 339</b>	<b>20 334</b>	<b>21 585</b>
	<b>Cotisations acquises</b>	<b>4 476</b>	<b>9 237</b>	<b>11 969</b>	<b>32 869</b>	<b>35 745</b>
	% S / P	71,29	68,42	61,32	61,86	60,39

<b>PERSONNEL</b>	Personnel Salarié 2017	Personnel Non Salarié 2017	Personnel Salarié 2016	Personnel Non Salarié 2016
Direction .....		1		1
Cadres.....	2		3	
Non cadres .....	4		5	
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>

<b>PERSONNEL</b>	2017	2016
Salaires et rémunérations .....	263	330
Charges sociales.....	167	190
Autres.....	7	12
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>532</b>

(en milliers d'euros)

## Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus et frais financiers dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL
<b>PRODUITS DE PLACEMENTS</b>			
Revenus des participations	-		-
Revenus des placements immobiliers		93	93
Revenus des autres placements		790	790
<b>TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS</b>	-	<b>883</b>	<b>883</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b> (Commissions, Honoraires, Agios) = ligne 5a du compte de résultat non technique		<b>102</b>	<b>102</b>

## Résultats techniques par contrats

		Santé (Cat. 20)	Dommages aux Biens Particuliers (Cat. 24)	Dommages aux Biens Professionnels (Cat. 25)	Dommages aux Biens Agricoles (Cat. 26)	Dommages aux Biens Profes + Agricoles	Dommages aux biens
1 Primes et accessoires émis	+	18 781	16 722	485	484	969	17 691
2 Annulations et charge des ristournes	-	341	603	4		4	607
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-			1		1	1
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-						
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		18 440	16 119	482	484	966	17 085
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	44	547	55	27	82	629
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	24	527	56	26	82	609
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		18 420	16 099	483	483	966	17 065
10 Sinistres payés	-	11 129	8 746	287	117	404	9 150
11 Versements périodiques de rentes payés	-						
12 Recours encaissés	+		38	9	3	12	50
13 Frais de gestion des sinistres	-		154	32	16	48	202
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	3 928	4 368	284	244	528	4 896
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	4 217	4 425	799	189	988	5 413
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+		39	29	2	31	70
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-		100	61	3	64	164
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-		287	61	53	114	401
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+		388	84	86	170	558
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-						
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		10 840	8 765	-196	153	-43	8 722
30 Participations aux bénéfices	-		384				384
31 Frais d'acquisition	-	6 730	6 336	59	58	117	6 453
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	1 586	2 001	156	154	310	2 311
33 Subventions d'exploitation reçues	+						
34 Produits des placements alloués	+	36	181	16	14	30	211
35 Intérêts techniques nets de cessions	-						
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		36	181	16	14	30	211
37 Primes cédées aux réassureurs	-	13 631	13 853	84	88	172	14 025
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	8 164	6 959				6 959
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	3 141	960				960
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	3 714	912				912
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+						
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices			360				360
43 Commissions reçues des réassureurs	+	5 837	7 416	10	11	21	7 437
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		203	-930	74	77	151	-779
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		<u>-903</u>	<u>-276</u>	<u>406</u>	<u>55</u>	<u>461</u>	<u>185</u>

## Résultats techniques par contrats

		Catastrophes Naturelles (Cat. 27)	Protection Juridique (Cat. 29)	Sous-total Affaires Directes	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
1 Primes et accessoires émis	+	308	273	37 053		37 053
2 Annulations et charge des ristournes	-	1	10	959		959
3 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à la clôture de l'ex	+/-		3	4		4
4 Primes à émettre nettes de primes à annuler, à l'ouverture de l'ex	+/-		2	2		2
5 <u>Sous-total : Primes nettes (1-2+3-4)</u>		307	264	36 096		36 096
6 Provisions pour primes non acquises à la clôture	-	30	26	729		729
7 Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	+	31	27	691		691
8 <u>Sous-total : Primes de l'exercice (5-6+7)</u>		308	265	36 058		36 058
10 Sinistres payés	-	38	98	20 415		20 415
11 Versements périodiques de rentes payés	-					
12 Recours encaissés	+	1	12	63		63
13 Frais de gestion des sinistres	-	5	13	220		220
14 Provisions pour sinistres à payer à la clôture de l'exercice	-	527	161	9 512		9 512
15 Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice	+	342	199	10 171		10 171
16 Prévisions de recours à encaisser à la clôture de l'exercice	+		1	71		71
17 Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture de l'exercice	-			164		164
18 Autres provisions techniques à la clôture de l'exercice	-			401		401
19 Autres provisions techniques à l'ouverture de l'exercice	+	86		644		644
20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	-					
21 <u>Sous-total : Charge des prestations (10+11-12+13+14-15-16+17+18-19-20)</u>		141	60	19 763		19 763
30 Participations aux bénéfices	-			384		384
31 Frais d'acquisition	-	18	31	13 232		13 232
32 Frais d'administration et autres charges techniques nets	-	85	87	4 069		4 069
33 Subventions d'exploitation reçues	+					
34 Produits des placements alloués	+	15	8	270		270
35 Intérêts techniques nets de cessions	-					
36 <u>Sous-total : Produits financiers nets (34-35)</u>		15	8	270		270
37 Primes cédées aux réassureurs	-	198	32	27 886		27 886
38 Part des réassureurs dans les prestations payées	+	26		15 149		15 149
39 Part des réass dans les provisions techniques à la clôture de l'ex	+	219		4 320		4 320
40 Part des réass dans les provisions techniques à l'ouverture de l'ex	-	165		4 791		4 791
41 Part des réassureurs /PB incorporées dans l' exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques	+					
42 Part des réassureurs dans les participations aux bénéfices				360		360
43 Commissions reçues des réassureurs	+	17	6	13 297		13 297
44 <u>Sous-total : Charges de réassurance (37-38-39+40+41-42-43)</u>		101	26	-449		-449
46 <u>RESULTAT TECHNIQUE (8-21-30-31-32+33+36-44)</u>		-22	69	-671		-671



# Etat récapitulatif des placements (en milliers d'euros)

NATURE DES PLACEMENTS	Valeur Brute	Valeur Nette	Valeur de Réalisation
- Placements immobiliers	1 647	582	1 655
- Obligations et autres titres à revenu fixe	21 771	21 243	22 596
- Actions et titres à revenu variable autres qu'OPCVM	591	590	3 802
- Parts d'OPCVM	5 026	5 026	5 426
- Parts d'OPCVM à revenu fixe	251	251	251
- Prêts et effets assimilés en France	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme	80	34	30
<b>Total</b>	29 422	27 782	33 815
dont			
- Placements évalués selon R 332-19 .....	21 771	21 243	22 596
- Placements évalués selon R 332-20.....	7 515	6 449	11 134
- Autres affectations ou sans affectation .....	55	55	55
- Autres instruments financiers à terme .....	80	34	30
<b>Total</b>	29 422	27 782	33 815
dont			
- Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les suivantes .....	29 286	27 693	33 730
- Autres affectations ou sans affectation.....	136	89	85
<b>Total</b>	29 422	27 782	33 815

# Etat détaillé des placements (en euros)

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affec	Localisation	Valeurs inscrite au bilan		Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur de remboursement
						Valeur Brute	Corr. Valeur			
<b>Tableau A :</b>										
<b>23 - PLACEMENTS FINANCIERS</b>										
<b>231 - OBLIGATIONS, TITRES DE CREANCE NEGOCIABLES, PRETS</b>										
<b>2310 - OBLIGATIONS COTEES</b>										
<b>BOND - CORPORATE</b>										
700 000,00	DE000A0Z2A12	EWE A GEWE 5 1/4 07/16/21	EUR	F	FR	848 400,00	-83 026,36	765 373,64	825 545,00	700 000,00
500 000,00	DE000A2BPA51	BASF SE BASGR 0 7/8 10/06/31	EUR	F	FR	490 500,00	696,75	491 196,75	472 605,00	500 000,00
500 000,00	FR0010870949	ALSTOM S ALOFP 4 1/2 03/18/20	EUR	F	FR	560 840,00	-40 944,87	519 895,13	549 045,00	500 000,00
500 000,00	FR0011075043	TIGF TTLINF 4.339 07/07/21	EUR	F	FR	574 020,00	-41 353,52	532 666,48	568 140,00	500 000,00
1 000 000,00	FR0011178946	CSSE REFIN LHAB CRH 4 06/17/2	EUR	F	FR	999 680,00	76,08	999 756,08	1 178 480,00	1 000 000,00
500 000,00	FR0011193515	BOUYGUES ENFP 4 1/2 02/09/22	EUR	F	FR	511 650,00	-6 404,06	505 245,94	586 010,00	500 000,00
1 500 000,00	FR0011234921	LEGRAND SA LRF 3 3/8 04/19/22	EUR	F	FR	1 624 500,01	-63 417,61	1 561 082,40	1 697 175,00	1 500 000,00
400 000,00	FR0011580588	CAISSE FR DE FIN CAFFIL 3 10/0	EUR	F	FR	492 360,00	-12 562,75	479 797,25	486 524,00	400 000,00
500 000,00	XS0197646218	CITIGROUP INC C 5 08/02/19	EUR	F	FR	542 950,01	-37 863,75	505 086,26	540 295,00	500 000,00
500 000,00	XS0350890470	GE CAP EUR FUND GE 6.025 03/01	EUR	F	FR	662 900,00	-21 541,37	641 358,63	811 825,00	500 000,00
500 000,00	XS0454773713	KPN NV KPN 5 5/8 09/30/24	EUR	F	FR	551 000,00	-20 442,88	530 557,12	656 255,00	500 000,00
1 100 000,00	XS0542591580	INVESTOR AB INVSA 3 1/4 09/17/	EUR	F	FR	1 096 700,01	2 709,94	1 099 409,95	1 126 334,00	1 100 000,00
500 000,00	XS0546725358	CIE DE ST GOBAIN SGOPF 4 10/08	EUR	F	FR	546 500,00	-37 095,51	509 404,49	515 930,00	500 000,00
500 000,00	XS0616395199	ADECCO INT FIN ADENVX 4 3/4 04	EUR	F	FR	552 270,00	-47 865,46	504 404,54	506 720,00	500 000,00
400 000,00	XS0787527349	PHILIP MORRIS IN PM 2 7/8 05/3	EUR	F	FR	413 520,00	-4 632,30	408 887,70	400 948,00	400 000,00
500 000,00	XS0823954580	CARGILL INC CARGIL 1 7/8 09/04	EUR	F	FR	510 290,00	-6 618,20	503 671,80	515 950,00	500 000,00
500 000,00	XS0832466931	RENTOKIL INITIAL RTOLN 3 3/8 0	EUR	F	FR	513 585,00	-9 857,93	503 727,07	528 810,00	500 000,00
500 000,00	XS0856014583	BAT INTL FINANCE BATSLN 2 3/8	EUR	F	FR	500 850,00	-336,22	500 513,78	542 580,00	500 000,00
500 000,00	XS0861594652	AT&T INC T 1 7/8 12/04/20	EUR	F	FR	502 950,00	-1 485,55	501 464,45	523 580,00	500 000,00
400 000,00	XS0934983999	MCDONALD'S CORP MCD 2 06/01/23	EUR	F	FR	394 684,00	2 041,87	396 725,87	428 184,00	400 000,00
500 000,00	XS1040506112	BP CAPITAL PLC BPLN 2.177 09/2	EUR	F	FR	503 250,00	-1 432,62	501 817,38	537 390,00	500 000,00
1 500 000,00	XS1168962063	BMW FINANCE NV BMW 1 01/21/25	EUR	F	FR	1 491 300,00	2 459,51	1 493 759,51	1 534 455,00	1 500 000,00
1 000 000,00	XS1195056079	ROCHE FINANCE EU ROSW 0 7/8 02	EUR	F	FR	997 430,00	703,12	998 133,12	1 021 860,00	1 000 000,00
500 000,00	XS1240751229	ELI LILLY & CO LLY 2 1/8 06/03	EUR	F	FR	533 630,00	-1 477,36	532 152,64	536 540,00	500 000,00
500 000,00	XS1617845679	IBM CORP IBM 1 1/2 05/23/29	EUR	F	FR	498 965,00	34,60	498 999,60	511 085,00	500 000,00
<b>TOTAL BOND - CORPORATE</b>						<b>16 914 724,03</b>	<b>-429 636,45</b>	<b>16 485 087,58</b>	<b>17 652 265,00</b>	<b>16 000 000,00</b>
<b>BOND - GOVERNMENT</b>										
550 000,00	BE0000333428	BELGIAN 0333 BGB 3 06/22/34	EUR	F	FR	693 484,00	-1 700,64	691 783,36	701 332,50	550 000,00
450 000,00	ES00000128Q6	SPANISH GOVT SPGB 2.35 07/30/	EUR	F	FR	455 494,50	-73,69	455 420,81	456 484,50	450 000,00
400 000,00	FR0000187635	FRANCE O.A.T. FRTR 5 3/4 10/25	EUR	F	FR	654 024,00	-3 417,49	650 606,51	656 772,00	400 000,00
751 000,00	FR0010466938	FRANCE O.A.T. FRTR 4 1/4 10/25	EUR	F	FR	888 445,75	-49 615,25	838 830,50	935 625,84	751 000,00
600 000,00	FR0011337880	FRANCE O.A.T. FRTR 2 1/4 10/25	EUR	F	FR	623 952,00	-9 033,11	614 918,89	668 010,00	600 000,00
500 000,00	FR0013246873	UNEDIC UNEDIC 1 1/4 03/28/27	EUR	F	FR	497 855,00	146,52	498 001,52	526 835,00	500 000,00
400 000,00	XS0611783928	RESEAU FERRE FRA RESFER 4 1/4	EUR	F	FR	547 960,00	-34 707,33	513 252,67	523 712,00	400 000,00
500 000,00	XS1441837546	DEUTSCH BAHN FIN DBHNGR 0 7/8	EUR	F	FR	495 200,00	360,16	495 560,16	475 005,00	500 000,00
<b>TOTAL BOND -</b>						<b>4 856 415,25</b>	<b>-98 040,83</b>	<b>4 758 374,42</b>	<b>4 943 776,84</b>	<b>4 151 000,00</b>
<b>TOTAL 2310 - OBLIGATIONS COTEES</b>						<b>21 771 139,28</b>	<b>-527 677,28</b>	<b>21 243 462,00</b>	<b>22 596 041,84</b>	<b>20 151 000,00</b>
<b>TOTAL 231 - OBLIGATIONS, CREANCE NEGOCIABLES, PRETS</b>						<b>21 771 139,28</b>	<b>-527 677,28</b>	<b>21 243 462,00</b>	<b>22 596 041,84</b>	<b>20 151 000,00</b>
<b>TOTAL Tableau A :</b>						<b>21 771 139,28</b>	<b>-527 677,28</b>	<b>21 243 462,00</b>	<b>22 596 041,84</b>	<b>20 151 000,00</b>
<b>Tableau B :</b>										
<b>21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>										
<b>219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>										
<b>2192 - IMMEUBLES BATIS</b>										
	CHÂTEAUDUN	8 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	221 566,33	-147 834,28	73 732,05	140 000,00	0,00
	VOVES	5 RUE LOIGNY LA BATAILLE	EUR	F	FR	316 525,26	-136 525,26	180 000,00	180 000,00	0,00
	BONNEVAL	11 RUE DE CHARTRES	EUR	F	FR	87 273,08	-67 803,15	19 469,93	60 000,00	0,00
	CHARTRES	27 RUE DU DOCTEUR GIBERT	EUR	F	FR	206 306,80	-165 369,51	40 937,29	125 000,00	0,00
	CHÂTEAUDUN	48-50 RUE GAMBETTA	EUR	F	FR	48 796,33	-18 655,89	30 140,44	65 000,00	0,00
	CHARTRES	8 RUE HENRI IV	EUR	F	FR	329 899,91	-227 952,87	101 947,04	560 000,00	0,00
	ILLIERS COMBRAY	8 BIS RUE DU MARCHE	EUR	F	FR	148 064,10	-97 941,92	50 122,18	140 000,00	0,00
	AUNEAU	26 RUE PASTEUR	EUR	F	FR	210 451,75	-137 597,63	72 854,12	175 000,00	0,00
	DREUX	19 RUE ROTROU	EUR	F	FR	77 865,28	-64 819,18	13 046,10	210 000,00	0,00
<b>TOTAL 2192 - IMMEUBLES BATIS</b>						<b>1 646 748,84</b>	<b>-1 064 499,69</b>	<b>582 249,15</b>	<b>1 655 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 219 - IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>						<b>1 646 748,84</b>	<b>-1 064 499,69</b>	<b>582 249,15</b>	<b>1 655 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23 - PLACEMENTS FINANCIERS</b>										
<b>230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>										
<b>2300 - ACTIONS ET TITRES COTES</b>										
<b>EQUITY</b>										
21 250,00	CH0038863350	NESTLE SA-REG	CHF	F	FR	11 715,80	-1 705,83	10 009,97	1 521 471,17	0,00
9 463,00	FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	EUR	F	FR	296 013,39	0,00	296 013,39	994 088,15	0,00
21 659,00	US7802591070	ROYAL DUTCH SHELL-SPON ADR-B	USD	F	FR	227 616,62	785,76	228 402,38	1 230 373,17	0,00
<b>TOTAL EQUITY</b>						<b>535 345,81</b>	<b>-920,07</b>	<b>534 425,74</b>	<b>3 745 932,49</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2300 - ACTIONS ET TITRES COTES</b>						<b>535 345,81</b>	<b>-920,07</b>	<b>534 425,74</b>	<b>3 745 932,49</b>	<b>0,00</b>

Nombre et désignation des valeurs			Dev	Affect	Locali	Valeurs inscrite au bilan		Valeur	Valeur de	Valeur de
					sation	Valeur Brute	Corr. Valeur	nette	réalisation	remboursement
<b>2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE</b>										
<b>EQ FUND</b>										
10,00	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	EUR	F	FR	250 797,20	0,00	250 797,20	250 803,00	0,00
<b>TOTAL EQ FUND</b>						<b>250 797,20</b>	<b>0,00</b>	<b>250 797,20</b>	<b>250 803,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2301 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DE TRESORERIE</b>						<b>250 797,20</b>	<b>0,00</b>	<b>250 797,20</b>	<b>250 803,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2302 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES</b>										
<b>EQ FUND</b>										
19 887,00	IE00B3XXRP09	VANGUARD S&P 500 UCITS ETF	EUR	F	FR	812 185,08	0,00	812 185,08	843 546,88	0,00
7 005,00	IE00B42Z5J44	ISHARES MSCI JPN MONTH EUR-H	EUR	F	FR	280 710,66	0,00	280 710,66	363 944,78	0,00
9 850,00	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA UCITS ETF	EUR	F	FR	140 251,20	0,00	140 251,20	147 848,50	0,00
2 740,00	IE00B5BMR087	ISHARES CORE S&P 500	EUR	F	FR	567 315,08	0,00	567 315,08	589 100,00	0,00
72 006,00	IE00BD4TYG73	UBS ETF MSCI USA H. EUR	EUR	F	FR	1 450 920,90	0,00	1 450 920,90	1 620 855,06	0,00
371,00	LU0191819951	UNI-GLOBAL-EQ EUROPE-SA EUR	EUR	F	FR	1 185 237,41	0,00	1 185 237,41	1 176 633,92	0,00
4 194,00	LU0322252338	DBX MSCI PACIFIC EX JAPAN 1C	EUR	F	FR	178 328,88	0,00	178 328,88	214 523,10	0,00
369,56	LU0650751562	UNI-GLOBAL-EQ EM MKTS-SACEUR	EUR	F	FR	411 017,53	0,00	411 017,53	469 429,89	0,00
<b>TOTAL EQ FUND</b>						<b>5 025 966,74</b>	<b>0,00</b>	<b>5 025 966,74</b>	<b>5 425 882,13</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2300 - ACTIONS ET PARTS D'AUTRES OPCVM DIVERSIFIEES</b>						<b>5 025 966,74</b>	<b>0,00</b>	<b>5 025 966,74</b>	<b>5 425 882,13</b>	<b>0,00</b>
<b>2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>										
<b>EQUITY</b>										
1 980,00	864429-1	ACTIONS SACIEL	EUR	F	FR	3 960,00	0,00	3 960,00	3 960,00	0,00
<b>TOTAL EQUITY</b>						<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2305 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>						<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>3 960,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>						<b>5 816 069,75</b>	<b>-920,07</b>	<b>5 815 149,68</b>	<b>9 426 577,62</b>	<b>0,00</b>
<b>26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>										
<b>260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>										
<b>2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>										
<b>PARTICIPATION</b>										
501,00	QS0000300000	WILHELM	EUR	F	FR	50 100,00	0,00	50 100,00	50 054,91	0,00
20,00	QS0000400000	DOMUS SAS	EUR	F	FR	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2605 - ACTIONS ET TITRES NON COTES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 260 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 26 - PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES</b>						<b>52 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>52 100,00</b>	<b>52 054,91</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Tableau B :</b>						<b>7 514 918,59</b>	<b>-1 065 419,76</b>	<b>6 449 498,83</b>	<b>11 133 632,53</b>	<b>0,00</b>
Tableau C : classe 2 non admis										
<b>262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS</b>										
<b>LOAN WILHELM</b>										
70 310,00	PR0026200002	LOAN WILHELM SOF	EUR	F	FR	55 310,00	0,00	55 310,00	55 310,00	0,00
<b>TOTAL</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 262 - CREANCES RATTACHEES AUX PARTICIPATIONS</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>						<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>55 310,00</b>	<b>0,00</b>
<b>48 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>										
<b>OPT EQUITY</b>										
3 811,00	A11 FP 0618P100	A1 FP Put @ 100 20180615	EUR	L	FR	19 436,10	-9 747,23	9 688,87	16 272,97	0,00
9 100,00	NESN SW 0618P76	NESN VX Put @ 76 20180615	CHF	L	FR	22 413,14	-11 870,84	10 542,30	11 351,55	0,00
19 000,00	RD NA 06 18 P22	RDSA NA Put @ 22 20180615	EUR	L	FR	38 570,00	-25 005,12	13 564,88	1 900,00	0,00
<b>TOTAL OPT EQUITY</b>						<b>80 419,24</b>	<b>-46 623,19</b>	<b>33 796,05</b>	<b>29 524,52</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 4831 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>						<b>80 419,24</b>	<b>-46 623,19</b>	<b>33 796,05</b>	<b>29 524,52</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 483 - Compte de régul Valeur Intrinsèque</b>						<b>80 419,24</b>	<b>-46 623,19</b>	<b>33 796,05</b>	<b>29 524,52</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Tableau C : classe 2 non admis</b>						<b>135 729,24</b>	<b>-46 623,19</b>	<b>89 106,05</b>	<b>84 834,52</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX DES PLACEMENTS</b>						<b>29 421 787,11</b>	<b>-1 639 720,23</b>	<b>27 782 066,88</b>	<b>33 814 508,89</b>	<b>20 151 000,00</b>

## PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS

Exercice clos le 31/12/2017

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport sur la situation technique, du rapport sur la gestion financière et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, aux Administrateurs, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 est un bénéfice de 187 177,94 €, décide de l'affecter au poste report à nouveau de 1 843 255,16 € qui passe ainsi à 2 030 433,10 €

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article R 322-57 IV 1° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les contrats d'assurances, visé par l'article R 322-57 IV 2° du Code des Assurances, déclare en approuver les termes.

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 30 000 € le montant de l'allocation aux membres du Conseil d'Administration.

### SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Monsieur Jacques ISAMBERT** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Préalablement à la séance, Monsieur ISAMBERT a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

### SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide de renouveler en qualité d'administrateur **Monsieur Michel SERRURIER** pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Préalablement à la séance, Monsieur SERRURIER a déclaré accepter les fonctions qui lui seraient proposées et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

### HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.



**Assurances Mutuelles**

**Réunion des Mutuelles d'Assurances Régionales**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes,  
régie par le Code des Assurances

**[www.rema-assurances.fr](http://www.rema-assurances.fr)**

**Siège social**

137, rue Victor Hugo  
92300 LEVALLOIS PERRET

**Direction et bureaux**

8, rue Henri IV  
C.S. 20263  
28008 Chartres Cedex

Tél. 02.37.84.04.50  
Fax. 02.37.36.01.14

**REMA distribue sous deux marques :**  
**« Assurances Mutuelles d'Eure et Loir » et « MACI »**

